FONDATION CONCORDE



« Faire de la France le pays le plus prospère d'Europe »

Réflexions relatives au

Programme national « Très Haut Débit »

Le projet du gouvernement pour l'affectation du grand emprunt au développement du très haut débit (THD), appelé « Programme national Très haut débit », arrive au stade de la décision finale. Ce projet est destiné à financer le fibrage de la France et va dans le sens de l'augmentation inéluctable en débit des réseaux jusqu'à l'utilisateur.

Néanmoins, les dispositions qui semblent émerger de ce projet conduisent à s'interroger sur la manière de résoudre quatre problèmes majeurs :

- permettre aux collectivités territoriales d'assurer sur leur territoire la cohérence de la montée en débit et la péréquation financière entre les zones rentables, très denses ou non, et les zones pas rentables;
- permettre une montée en débit rapide des zones non rentables très mal desservies actuellement, sans nécessairement y installer une fibre par logement ;
- assurer l'adaptation des capacités d'échange inter opérateurs (IXP) à l'accroissement du trafic;
- assurer l'augmentation des capacités des liaisons internationales avec la France et la localisation de centres d'hébergements en France.

Quand les objectifs du plan seront atteints, que 100% des foyers seront couverts par le THD en 2025, restera un problème crucial que les fournisseurs de services devront traiter, au fur et à mesure de l'augmentation de la consommation de bande passante : la capacité des serveurs.

Cohérence territoriale et péréquation financière

Un des rôles majeurs des collectivités territoriales dans le développement du THD est de maintenir la cohérence territoriale et d'éviter que ne s'accroisse la fracture numérique géographique que l'on a constaté avec l'ADSL. Les opérateurs privés n'en ont pas la capacité, ce qui n'est pas dans leur mission; on ne peut donc pas attendre grand-chose de leur action.

Le projet de programme national du THD semble s'orienter vers une séparation des actions des opérateurs privés dans les zones rentables et des actions des collectivités territoriales dans les

zones non rentables. Si tel était le cas, les collectivités territoriales ne pourraient plus utiliser des montages financiers permettant une péréquation entre les zones rentables et celles qui le sont moins ou pas du tout. Il en résulterait un déploiement rapide dans les zones rentables et un déploiement très lent ou inexistant dans les zones peu ou pas rentables.

Les nombreuses collectivités qui ont prévu ou déjà lancé des projets intégrés entre les zones rentables et non rentables devraient pouvoir, sans ambiguïté, poursuivre dans cette voie en obtenant tout le soutien possible de la part du programme national du THD car c'est vraisemblablement ce type de schémas de développement qui aura la meilleure chance d'aboutir dans les plus brefs délais en assurant la cohérence territoriale.

Montée en débit

Après avoir fortement communiqué sur le THD, les opérateurs ont ralenti leur enthousiasme dans le déploiement de cette technologie de réseau. Ils ont tout simplement constaté que la montée en débit pour les utilisateurs résidentiels ne justifiait pas un tel investissement et que les services qui seraient susceptibles de rentabiliser l'investissement ne sont pas encore murs, ni demandés par les clients potentiels. Le THD n'a donc pas de réelle rentabilité actuellement.

En revanche, il est indéniable qu'un utilisateur résidentiel ne peut, dans ses activités domestiques comme professionnelles, se contenter d'une connexion à 512 kbit/s ou d'une connexion à 2 Mbit/s qui ne permet des échanges qu'à 32 kbit/s le soir, le mercredi et le week-end, soit moins qu'avec un modem téléphonique du siècle dernier. La montée en débit réel permanent est indispensable pour tous, pour permettre le développement des usages éducatifs, culturels, médicaux, administratifs, commerciaux ou professionnels. Elle n'est pas marginale, mais essentielle et parallèle au déploiement très progressif du THD.

Les besoins en débit actuels sont proportionnels à la distance de déplacement physique pour accéder à l'information et donc inversement proportionnels à la densité de population. Or, paradoxalement, les zones très denses, et les plus rentables, sont celles déjà desservies en ADSL par des débits de plus de 20 Mbit/s (limite inférieure du THD) alors que les zones peu denses sont desservies dans le meilleur des cas à 2 Mbit/s.

En finançant prioritairement les zones rentables et en empêchant ou limitant la péréquation territoriale avec les zones non rentables, le programme national ne répondrait pas au besoin de la population.

Le programme national du THD devrait donc veiller à financer équitablement les zones qui vont être équipées en premier avec le THD et celles qui devront attendre au mieux 2025 pour en bénéficier. Cette équité passe par le financement d'investissements transitoires pour une montée en débit progressive de ces secondes zones au moyen du fibrage systématique du réseau de collecte, du remplacement des câbles téléphoniques et de la création de NRA de proximité fibrés. Une partie de ces investissements seront d'ailleurs réutilisables pour le THD.

Adaptation des IXP

La montée en débit par le déploiement du THD et l'adaptation de l'ADSL ou d'autres technologies de boucle locale à haut débit, va engendrer un accroissement gigantesque des échanges interopérateurs qui sont déjà saturés.

Les interconnexions représentent déjà des charges importantes pour les opérateurs et ne sont pas valorisables pour les clients. Leur développement a été jusqu'à présent financé par l'accroissement du nombre de clients et donc du revenu mensuel des opérateurs. Sur un marché arrivant à saturation, l'acquisition de nouveaux clients se ralentit et par conséquent la croissance du revenu issu du raccordement aussi. Les opérateurs ne vont donc pas pouvoir financer dans les conditions actuelles du marché les coûts d'adaptation de leurs interconnexions engendrés par la montée en débit de la boucle locale.

Le financement sur fonds public de la montée en débit de la boucle locale sans assurer l'évolution simultanée des capacités d'interconnexion des opérateurs conduirait à une dégradation notable de la qualité et la fiabilité du service pour l'utilisateur final par rapport à ce qu'il connait aujourd'hui.

Capacité des liaisons internationales et datacenters

Une grande proportion des données utilisées par les internautes français sont stockées sur des serveurs situés hors de France. L'augmentation du débit des boucles locales de chaque utilisateur va inévitablement conduire à un accroissement proportionnel des échanges internationaux qui sont aujourd'hui très concentrés sur quelques liaisons souvent à la limite de la saturation.

Rien ne sert de desservir chaque logement par une autoroute si celle-ci débouche sur un chemin rural pour rejoindre la ville voisine.

Simultanément à la rénovation de la boucle locale, il faut assurer la croissance des capacités des liaisons internationales et encourager l'hébergement des données et des services (datacenters) au plus près des utilisateurs, c'est à dire sur le territoire français relativement bien couvert par de grandes liaisons inter-régionales (backbones).